



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Lycée des métiers
Louis DAVIER
Rue Molière
BP 247
89306 JOIGNY CEDEX
Tel : 03.86.92.40.00
Fax : 03.86.92.40.18
0891199v@ac-dijon.fr

www.lyceedavier.fr

Les réinscriptions au lycée Davier pour l'année scolaire **2020-2021** s'effectueront automatiquement, en fonction de la décision du conseil de classe et/ou de la décision d'affectation. Les données administratives seront reconduites à l'identique de 2019-2020, néanmoins vous pouvez effectuer des modifications de coordonnées sur la fiche élève de votre enfant par l'application des Téléservices.

Sont donc concernés :

Entrée en classe de :
<ul style="list-style-type: none">- Premières générales- Terminales générales- Terminales technologiques
<ul style="list-style-type: none">- Terminales professionnelles- 2^{ème} année de CAP
<ul style="list-style-type: none">- Redoublants de BTS 1^{ère} année- BTS 2^e année
<ul style="list-style-type: none">- Redoublants de Secondes générales et technologiques- Premières technologiques <p>après les résultats de l'affectation du 30 juin</p>
<ul style="list-style-type: none">- Redoublants de Secondes professionnelles- Premières professionnelles- Redoublants de 1^{ère} année de CAP <p>après les résultats de l'affectation du 30 juin</p>

Des documents complémentaires seront donnés à votre enfant à la rentrée de septembre pour la constitution de son dossier 2020-2021.